

Plus d'informations

Le dispositif Cifre

<https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

La plateforme de dépôt et de suivi des candidatures

<https://plateforme-cifre.anrt.asso.fr>

Les Cifre à l'UPPA

www.univ-pau.fr/cifre

Les laboratoires de recherche à l'UPPA

<https://recherche.univ-pau.fr/fr/laboratoires>

Les plateformes technologiques à l'UPPA

<https://recherche.univ-pau.fr/fr/uppa-tech>

Les écoles doctorales à l'UPPA

L'école doctorale Sciences sociales et humanités : <https://ed-ssh.univ-pau.fr>

L'école doctorale Sciences exactes et leurs applications : <https://ed-sea.univ-pau.fr>

Contactez-nous

et transformez vos idées en solutions concrètes
grâce à la recherche !



UPPA Entreprises

Université de Pau et des Pays de l'Adour

uppaentreprises@univ-pau.fr

<https://uppaentreprises.univ-pau.fr>

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Novembre 2025



Cette plaquette peut être recyclée. Déposez-la dans un bac de tri.

Thèse Cifre

Dynamisez votre innovation grâce à l'expertise d'un doctorant



www.univ-pau.fr/cifre

Qu'est-ce qu'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre) ?

La thèse Cifre associe trois partenaires : une entreprise, un doctorant et un laboratoire de recherche autour d'un projet de recherche scientifique.

Avantages

- Une personne (le doctorant) dédiée à votre projet de recherche, encadrée par un chercheur confirmé.
- L'appui d'un laboratoire universitaire avec des compétences de haut niveau, affilié à une école doctorale.
- Un accès à des équipements de pointe.
- Une subvention de 14 000 €/an pendant 3 ans (valeur 2025).
- Possibilité de bénéficier du crédit d'impôt recherche (entreprises).

À l'UPPA

- 580 chercheurs
- 18 unités de recherche
- 2 écoles doctorales
- 20 plateformes technologiques

Domaines scientifiques :

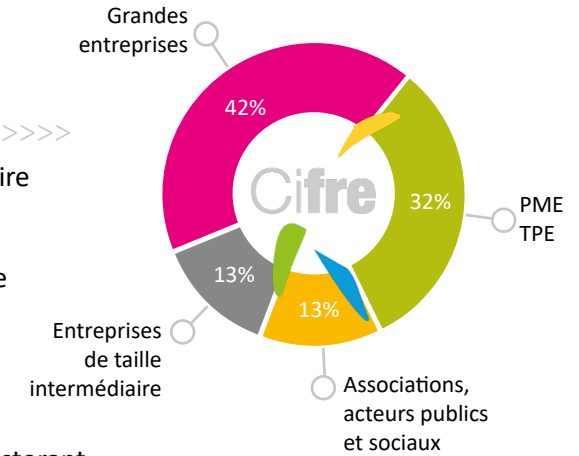
- Mathématiques - Physique - Chimie - Biologie - Informatique - Sciences pour l'ingénieur - Sciences de la Terre - Agronomie & Écologie
- Lettres - Langues - Arts - Histoire - Géographie - Sociologie - Anthropologie - Sciences de gestion - Sciences économiques - Sciences politiques - Droit - STAPS



Modalités du dispositif Cifre

Conditions d'éligibilité

- Entreprise, association ou collectivité implantée en France (toute taille et tout secteur d'activité) >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>
- Adéquation entre le sujet proposé, le candidat et le laboratoire
- Candidat titulaire d'un master ou grade équivalent (bac +5)
- Pas de condition d'âge ou de nationalité pour le doctorant (le titre de séjour doit être en règle)



Contractualisation

- CDI ou CDD de 3 ans à temps plein entre l'entreprise et le doctorant
- Salaire annuel brut au moins égal à 27 600 € (en 2026)
- Convention Cifre entre l'entreprise et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT)
- Contrat de collaboration de recherche obligatoire entre l'entreprise et le laboratoire, pour garantir le bon déroulement de la recherche et cadrer le partage de la propriété intellectuelle et l'utilisation des résultats

Procédure et calendrier

- 1 Identification du laboratoire partenaire
- 2 Définition du sujet de recherche avec le laboratoire
- 3 Sélection d'un candidat
- 4 Dépôt du dossier à l'ANRT par la structure
- 5 Instruction du dossier par l'ANRT (3 mois environ)
- 6 Début du travail et suivi scientifique du laboratoire
- 7 Dans un délai de 6 mois : contractualisation entre l'entreprise et l'université

Retrouvez les détails des disciplines, laboratoires, procédures, calendrier sur : www.univ-pau.fr/cifre